

**Rapport d'étude**

**destiné au conseil communal de Savièse**

**relatif au projet « École de demain »**

Octobre 2021  
(*Version finale du 1<sup>er</sup> décembre 2021*)

## TABLE DES MATIERES

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
CONTEXTE DE L'ETUDE	3
PHASAGE ET METHODOLOGIE	3
<b>2. PENSER L'ÉCOLE DE DEMAIN</b>	<b>4</b>
ENJEUX CLEFS	4
<i>Tendances socioéconomiques</i>	4
<i>Le paysage éducatif et le chemin de l'école</i>	5
<i>L'horaire continu</i>	8
CAS D'ECOLE	9
<i>Anniviers</i>	9
<i>Chalais</i>	10
<i>Conthey</i>	10
<i>Saint-Martin</i>	10
<i>Fully</i>	11
<b>3. POINTS DE VUE</b>	<b>13</b>
ÉCHOS DES OPPOSANTS	13
<i>Enseignantes d'Ormône</i>	13
<i>Enseignantes de Drône</i>	13
<i>Collectif de citoyens et parents d'élèves</i>	14
ÉCHOS DE LA JEUNESSE DE SAVIESE	14
<b>4. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>16</b>
FAIRE UN PAS DE COTE	16
MAINTENIR LE CAP	16
<i>Bétonner</i>	17
<i>Communiquer</i>	18
<i>Concevoir</i>	18
<b>5. CONCLUSION</b>	<b>19</b>
<b>6. REFERENCES DOCUMENTAIRES</b>	<b>20</b>
SOURCES CITEES DANS LE RAPPORT D'ETUDE	20
SOURCES D'APPROFONDISSEMENT	20

## 1. INTRODUCTION

### Contexte de l'étude

Les écoles de Chandolin, Drône, Granois et Ormône s'avèrent déjà et s'avéreront durablement trop étroites pour accueillir les enfants de leurs villages. De plus, elles ne répondent plus aux normes du Service cantonal de l'enseignement (surface et sécurité notamment). Le Conseil communal de Savièse a souhaité évaluer le champ des possibles en comparant deux variantes :

- a) rénover et agrandir lesdites écoles ou
- b) les fermer, construire un nouveau bâtiment en définissant l'implantation la plus appropriée.

Pour ce faire, la commune a mandaté conjointement trois bureaux spécialisés :

- Le Bureau Azur dans le but de valider les projections démographiques et de définir les parcelles potentielles pour implanter un éventuel bâtiment scolaire;
- Transportplan afin d'approfondir les enjeux ayant trait à la mobilité (plan de mobilité, dessertes, notamment) ;
- Swisstain pour évaluer les paramètres sociaux du projet, en particulier :
  - les effets *a priori* d'une école centralisée sur les enfants et leurs familles, notamment à l'aune de l'égalité de traitement ;
  - les conséquences de la fermeture des écoles sur les villageois, le vivre ensemble et la vitalité des villages ;
  - la réflexion sur les éventuelles activités pouvant prendre place dans les écoles de village.

### Phasage et méthodologie

Le présent rapport présente les résultats de l'étude menée par swisstain. Celle-ci a été segmentée en deux temps : la première phase d'étude menée fin 2020 a permis d'établir et de comparer les principaux enjeux des variantes uni-site *versus* multi-sites. La seconde phase, menée de janvier à mai 2021, a permis de prendre le pouls auprès des personnes concernées au premier chef par le projet et à débuter la collecte d'informations visant à nourrir la réflexion sur les moyens de valoriser à l'horizon 2026-2030 les écoles de village.

Au plan méthodologique, la **première phase** d'étude a consisté à étudier de manière générale les impacts différenciés des deux variantes. Pour ce faire, il a été procédé à :

- une analyse documentaire ;
- des consultations d'experts ;
- un recueil d'expériences de communes ayant mené ce type de démarches.

La **deuxième phase** a visé à recueillir le point de vue des personnes directement concernées par le projet (parents d'élèves et enseignantes) et cerner les besoins de certains acteurs locaux (ex. espaces, activités) au moyen d'une série d'entretiens qualitatifs.

## 2. PENSER L'ÉCOLE DE DEMAIN

Penser l'avenir de l'école se joue sur plusieurs plans, à la fois spatial (organisation et évolution territoriales), social (perceptions et comportements des acteurs locaux), économique (impacts du global sur le local en matière d'activités économiques et de marché du travail, notamment) et politique (dispositions des autorités, en particulier les présidents de commune, à s'opposer, intégrer ou anticiper ses développements (Périsset et al.: 2012 :276).

Voilà les principaux enjeux mis en avant par les experts interviewés, Danièle Périsset et Edmund Steiner, tous deux professeurs retraités de la HEP VS, et Jacques Michelet, géographe à l'Université de Genève et certains de leurs articles. Ces derniers ont participé au projet de recherche sur l'avenir des écoles des régions alpines *Schule alpin* (2011) mené en Suisse (Haut-Valais, Grisons) et en Autriche (Vorarlberg). Arrêtons-nous sur ces enjeux.

### Enjeux clefs

#### Tendances socioéconomiques

Espace en transformation, le territoire<sup>1</sup> des régions alpines a été impacté par l'intensité des phénomènes de globalisation et de **métropolisation** avec, pour corollaires, surconcentrations démographique et économique autour des régions métropolitaines et délaissement des régions périphériques. Comme le résume Jacques Michelet :

Les effets de la métropolisation ne s'arrêtent cependant pas aux espaces (péri) urbains. Ils ont déployé leurs effets à l'intérieur des régions alpines entre: grandes vallées fortement urbanisées; coteaux, où à une société rurale héritée, se superposent des modes de vie urbains; et vallées latérales où il convient désormais de discerner les stations touristiques de la montagne rurale (rurale/touristique devrait-on dire, tant il est vrai qu'il existe de moins en moins d'économies rurales au sens historique du terme). La diversité des situations locales a entraîné une diversité des modes de vie, souvent superposés sur un même espace de vie: autochtones, pendulaires, nouvelles populations étrangères ou retraitées, touristes, etc. C'est ce que l'analyse spatiale des structures démographiques et économiques va essayer de mettre en lumière avec l'objectif d'éclairer en quoi les contextes socio-économiques locaux renouvelés appellent à des solutions scolaires variées et innovantes. (2012 : 240).

La concentration de l'activité économique et des emplois - *a fortiori* ceux à forte valeur ajoutée - dans les centres urbains a généralisé à l'ensemble des territoires la **pendularité**, ce à quelques exceptions près (villes-centres, grandes stations touristiques, communes de montagne difficilement accessibles). Celle-ci est estimée à environ 60% parmi les actifs des communes du Haut-Valais analysées dans l'étude *Schule alpin*. À la pendularité galopante, s'ajoute la hausse de la **participation des femmes au marché du travail**, essentielle pour compenser la perte d'actifs retraités. A ces tendances se cumulent celles des **familles monoparentales** et de nouveaux formats et rythmes familiaux (ex. : temps partiels des deux parents, activité professionnelle cumulant salariat et indépendance) induisant de nouveaux types d'organisation temporelle et de besoins de prise en charge des enfants.

Dans leurs projections et leur planification scolaire, les communes périurbaines des régions alpines se doivent dès lors de prendre en compte ces tendances en imaginant au besoin de nouvelles voies,

<sup>1</sup> Le territoire est ici défini comme « *un produit social constitué du couple société – espace physique que la société transforme, organise, se représente, gère et aménage à partir d'un système d'action et d'intention* ». Da Cunha et Schmid (2006) cité par Michelet (2012).

comme la création de centres scolaires intercommunaux (voire « inter-villages ») ou la refonte des horaires d'école et des activités parascolaires afin de limiter le nombre et la durée des trajets des enfants (Michelet : 2012 : 254).

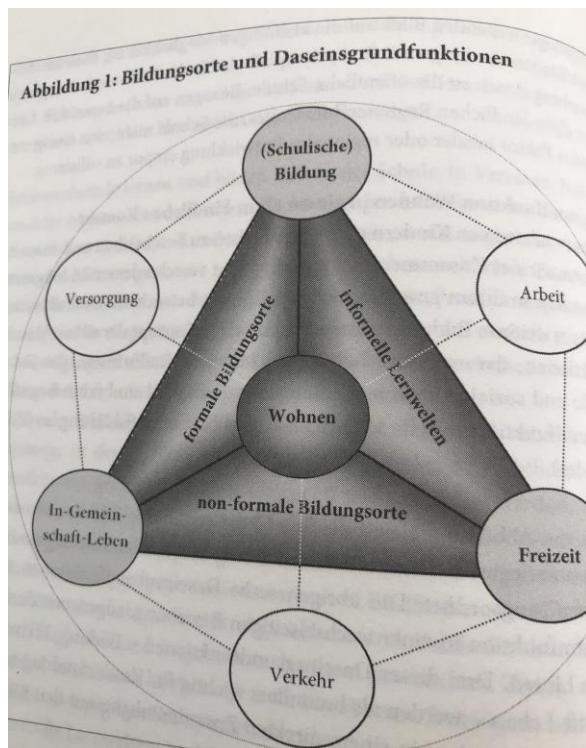
### Le paysage éducatif et le chemin de l'école

Deuxième notion d'importance, celle de « **paysage éducatif** » (*Bildungslandschaft*) qui conçoit l'éducation et l'école bien au-delà de leur bâti. Ce concept vise à offrir aux enfants et aux jeunes les mêmes chances de recevoir une éducation globale et de qualité en intégrant :

- l'ensemble des acteurs : parents, école et les acteurs en charge de leur éducation non formelle, ainsi que :
- les facteurs de base de l'existence : habitat, école, vivre ensemble (communauté), loisirs, transports, soins, travail.

Comme le montre le schéma ci-dessous, le paysage éducatif ainsi conçu permet trois types d'apprentissage :

- **l'apprentissage formel** dispensé dans un contexte organisé et structuré, soit ici l'école en tant que bâti.
- **l'apprentissage informel** développé par le biais des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs.
- **l'apprentissage non formel** induit par des activités qui ne sont pas structurées dans une visée d'apprentissage (trajets, vivre ensemble, loisirs) mais offrent à l'enfant - ou l'adulte - de larges possibilités d'apprentissage.



Espaces éducatifs et facteurs de base de l'existence (Steiner et al. : 2011 :82)

Parmi les espaces éducatifs non formels des enfants en âge scolaire, il en est un à connaître et valoriser : **le chemin de l'école**. De nombreuses recherches<sup>2</sup> ont étudié l'importance et les effets -

<sup>2</sup> Références bibliographiques sous point 6.

pour ne pas dire les vertus - du chemin de l'école en mettant notamment en évidence que les expériences de la nature stimulent l'apprentissage scolaire, le développement personnel et la gestion de l'environnement. Qu'il soit effectué en bus, à pied ou à vélo, le chemin de l'école constitue un espace de liberté et d'apprentissage pouvant favoriser chez les enfants la persévérance, la résolution de problèmes, la pensée critique, le leadership, le travail d'équipe et la résilience.

Comme l'indiquent Sara Camponovo et Zoe Moody dans un récent article scientifique titré « Le chemin de l'école : un tiers-lieu vecteur d'apprentissages pour les enfants ? » issu d'une recherche sur les effets du chemin de l'école dans des zones urbaines, semi-urbaines et rurales de trois cantons alpins, le chemin de l'école constitue, tout comme le chemin du travail pour l'adulte, un « sas » offrant à l'enfant un espace-temps lui permettant d'enfiler ses vêtements d'élève et de se préparer aux attentes du « métier ». Les chercheuses y relèvent :

De manière complémentaire et lorsque c'est possible pour les enfants, marcher, courir, faire du vélo, se défouler, ou encore discuter avec ses camarades le long du trajet entre la maison et l'école sont des activités qui peuvent soutenir l'apprentissage scolaire. Plusieurs travaux ont en effet mis en évidence que le niveau de concentration et d'attention à l'école sont meilleurs et le niveau de stress est réduit après que l'enfant ait pu profiter d'un temps à l'extérieur, en contact avec son environnement dans lequel il a pu agir librement. Dans une vision manichéenne, les milieux ruraux peuvent être vus comme une source de bien-être et de contact privilégié avec la nature tandis que les milieux urbains comme des lieux ou les risques de dangers et d'accidents sont accrus. Des travaux le soulignent, d'autres au contraire montrent le côté mystifié de cette vision. D'autres encore montrent que certains milieux très ruraux peuvent être extrêmement dangereux pour certains enfants. (2021 :312).

Le chemin de l'école apparaît à la fois comme **un espace**

- **d'apprentissages :**
  - en proposant d'autres moyens d'apprendre, transversaux et complémentaires à ceux offerts par l'école ou la famille ;
  - en élargissant les horizons sur le contexte régional (ex : les enfants apprennent le nom des autres villages de leur commune en les traversant en car postal pour rejoindre le centre scolaire) ;
- **de socialisation et de négociation :**
  - en consolidant des amitiés ;
  - en développant des compétences de gestion des conflits (ex. aux arrêts de bus ou dans le bus) et de négociation, à la fois entre enfants (ex. pour convenir des places dans le bus ou du chemin à emprunter) et avec les adultes (ex. pour obtenir auprès du parent de cheminer à vélo, auprès du chauffeur de s'arrêter plus près de la maison, auprès des voisins de traverser leur parcelle) ;
- **d'autonomisation et d'organisation :**
  - en leur laissant le libre choix du rythme de marche et du chemin à emprunter ;
  - en affinant leur sens de l'orientation ;
  - en favorisant le développement de l'autodiscipline et de la maîtrise de soi.
- **de bien-être physique et mental ;**
  - en mobilisant tous les sens, pas uniquement l'écoute comme le fait principalement l'école ;
  - en leur permettant pour certains de cheminer dans la nature et la verdure ;
  - en leur offrant un espace de récupération de la fatigue et du stress scolaire.

*Last but not least*, le chemin de l'école est aussi **espace de transgression**. Les chercheuses notent en effet que « diverses études montrent comment les enfants s'approprient des espaces à travers des comportements transgressifs, permettant ainsi de revendiquer leur rôle d'actrice ou d'acteur social et d'agente ou d'agent actif ». Or, « la transgression ouvre l'accès à l'autonomie et à la créativité, l'inventivité dans le domaine de l'apprendre » (313 et 319).

En résumé :

Le chemin de l'école peut représenter un tiers-lieu éducatif complémentaire aux deux sphères principales de vie de l'enfant, la famille et l'école. La mobilité autonome permet à l'enfant de s'approprier l'espace, de faire de choix plus ou moins autonomes et de nouveaux apprentissages en lien avec les dimensions constitutives du chemin de l'école, telles que la topographie, l'environnement naturel, la sociabilité et la sécurité. Elle lui permet d'avoir des projets, d'anticiper ce qui vient dans un futur proche (métier d'élève), tout en « étant » et en vivant le moment présent (connaissance de l'environnement, transgression). La liberté que lui offre cet espace intersticiel s'avère être fondamentale dans l'évolution de l'autonomie (organisation, autonomisation, négociation) chez l'enfant ainsi que son bien-être physique et mental.

(...)

Le chemin de l'école, propice aux apprentissages, devient également un apprentissage en soi, au sens où par les rituels et opportunités qu'il offre aux enfants au quotidien, par la répétition, le tâtonnement, les expériences, l'imitation, l'enfant apprend son chemin, l'apprivoise et s'y sent progressivement plus à l'aise : il ou elle le fait sien. Entre se projeter et profiter d'être pleinement, le chemin de l'école offre à l'enfant l'expérience concrète, qui peut se dérouler à son rythme, de l'apprentissage délicat qu'implique la condition enfantine dans nos sociétés occidentales : trouver l'équilibre entre être et devenir (320).

Bien sûr, tous les chemins de l'école ne se valent pas ; entre ceux traversant les champs et d'autres arpentant le bitume, l'effet « bien-être » est très variable. Comme le notent encore Camponovo et Moody :

Inversement, un chemin de l'école accompli entièrement sur le trottoir et entre des tours ou des environnements entièrement bâties n'apporte pas le même niveau de bien-être. Dans un environnement présentant des niveaux élevés de circulation, de bruit et essentiellement caractérisé par du minéral, l'attention et le regard de l'enfant sont principalement dirigés sur les dangers potentiels de la ville et du trajet même plutôt que sur l'espace environnant, dans une visée de découverte. Cette attention constante sur ce qui peut arriver engendre du stress chez les jeunes usagers et usagères de la route. Ce stress doit ensuite être évacué à l'école à la maison, en amont d'un processus d'apprentissage. Si le temps ou l'espace n'est pas prévu pour permettre cette évacuation, le stress demeure et peut ainsi nuire, voire bloquer, les apprentissages enfantins. (315).

Le concept de « chemin de l'école » donne certaines clefs permettant de compenser partiellement les impacts négatifs pressentis d'un campus scolaire centralisé, notamment la plus grande distance à parcourir pour une partie des élèves de la commune. **Il s'agit pour ce faire d'intégrer les chemins de l'école dans la planification scolaire** et de les adapter au mieux à la marche et la course des élèves, en alliant impératifs sécuritaires et besoins - de liberté et de ressourcement - des enfants.

## **L'horaire continu**

Une autre dimension à intégrer dans la réflexion sur le regroupement du bâti scolaire d'un village autour d'un centre a trait à **l'horaire continu** (HC). Comme l'indique Nicolas Sierro, directeur des écoles de Savièse, dans son analyse sur l'implémentation de l'HC à Savièse, « l'horaire continu n'est pas un argument fondamental poussant à la centralisation, mais une remarquable opportunité » (2019 :1).

L'horaire continu se distingue de l'horaire bloc :

- **l'horaire continu**, obligatoire, garantit aux parents la prise en charge continue de leurs enfants en concentrant l'horaire scolaire (réduction du temps de pause midi et deuxième partie d'après-midi « libérée ») et en proposant « en une unité (...) des horaires blocs et des repas de midi, des heures de devoirs surveillés, ainsi qu'une offre de loisirs organisés (sport, travaux manuels, musique, etc.). (...). L'école à horaire continu est souvent fermée durant les vacances scolaires.» (Périsset 2012 : 11 et 14). Notons que les loisirs et les études surveillées ne sont pas obligatoirement proposés ;
- **l'horaire bloc** vise quant à lui à harmoniser les horaires scolaires de tous les enfants, quel que soit leur âge. Il ne propose pas de prise en charge hors temps scolaire et s'articule de fait avec l'offre des structures de jour (UAPE) de la commune qui accueillent les enfants avant et après les cours et dont la fréquentation, facultative, est payante bien que subventionnée (Reichenbach : 2011 : 16).

En Valais, l'horaire continu est expérimenté par les communes d'Anniviers (pionnière en la matière) et de Chalais (centre scolaire de Vercorin). Leurs modèles respectifs sont résumés ci-après. Certaines communes valaisannes ont testé le modèle dans le but d'attirer de nouveaux élèves (Mex) ou proposé de l'implémenter sans avoir trouvé d'écho positif au sein de la population (Nendaz, voir Fournier 2010).

Dès 2019, le directeur des écoles de Savièse a intégré l'idée d'HC dans les réflexions sur le devenir des écoles. Compte tenu de l'important effectif saviésan (plus de 800 élèves), il estime que le modèle d'Anniviers n'était pas reproductible tel quel car il nécessiterait d'adapter la cantine. De fait, il propose un horaire scolaire semi-continu : les élèves habitant dans un périmètre de 15 minutes à pied (soit environ 40% de l'effectif) pourraient rejoindre leur domicile à midi. Environ 550 élèves devraient être pris en charge par la cantine à midi, en deux services (réfectoire de 300 places).

L'horaire imaginé serait le suivant :

- matinée : 8.05-11.35 avec récréation
- pause de midi : 11.35-12.45
- après-midi : 12.45-15.00 sans récréation (sauf mercredi).

Dès 15.10 seraient organisés des transports, des activités parascolaires, des études dirigées ou accompagnées, auxquels s'ajouteraient naturellement l'accueil offert par l'UAPE.

Quel que soit le modèle mis en place (HC ou horaire bloc avec structures d'accueil à la journée), une offre assurant la prise en charge en continu des enfants constitue un des leviers d'égalité des chances. C'est ce note Danièle Périsset dans un rapport d'étude de 2012 :

La prise en charge de tous les enfants, surtout de ceux qui sont actuellement laissés seuls notamment pendant la pause de midi, mais aussi dans la réalisation de leurs devoirs et leçons, devrait permettre de réaliser le projet contemporain d'égalité des chances, de l'école comme lieu d'apprentissages, de vie et de socialisation, de rencontre et d'identification au quartier, à sa ville. (54).

S'agissant de l'égalité des chances, il apparaît qu'un campus central ouvert à l'ensemble des élèves de la commune offre de meilleures garanties. Ce, même si, comme l'a indiqué un des experts consultés, l'égalité des chances entre élèves est un mythe, *a fortiori* dans un canton aussi contrasté que le Valais. En outre, une école regroupée dès l'entrée à l'école obligatoire participe du développement d'une identité et d'une appartenance commun(al)es. L'expert susmentionné a d'ailleurs précisé que cette « culture unifiée » peut à terme favoriser le développement d'activités économiques dans la commune.

## Cas d'école

Faisons un pas de plus en prenant connaissance des stratégies déployées par certaines communes valaisannes confrontées à la problématique des écoles de village. Bien que comparaison ne soit que partiellement raison, les expériences d'Anniviers, de Chalais-Vercorin, de Conthey, de Saint-Martin et de Fully brièvement répertoriées ci-dessous, apportent un éclairage concret à la réflexion.

### Anniviers

Le processus de centralisation des écoles (cycles 1, 2 et 3) à Vissoie a débuté en 1972 devant la difficulté grandissante à trouver des enseignants et afin de garantir une meilleure prise en charge pédagogique. Les écoles primaires ont été réunies en 1972 et les écoles enfantines en 2012, suite à la fermeture de la dernière classe enfantine à Grimentz. Dès 1991, l'horaire continu (HC) a été institué afin de réduire le nombre et le temps de trajet quotidien (deux heures en moyenne) et la fatigue et le stress induits. Plusieurs expérimentations, enquêtes, consultations ont été nécessaires avant que l'HC ne soit définitivement introduit en 1994.

Pour les près de 300 élèves des cycles 1, 2 et 3 qui fréquentent le centre scolaire, l'horaire continu proposé est le suivant :

- matinée 8.15 à 11.50.
- pause de midi de 11.50 à 12.55
- après-midi de 12.55 – 14.25 (jusqu'à 16.00 un jour par semaine les élèves du CO).

Une cantine dispense un repas de midi en deux services. Des transports collectifs sont en place également à midi (pour les élèves du cycle 1 et ceux pouvant/souhaitant manger à domicile) ainsi qu'à 16h pour les élèves du CO.

Bien qu'impactantes sur l'organisation familiale et professionnelle, la centralisation scolaire et la mise en place de l'horaire continu ont favorisé la gestion des devoirs et des activités parascolaires des enfants, en leur offrant des fins de journée plus longues. Concernant en particulier les activités parascolaires, les responsables du Centre scolaire d'Anniviers notent que :

L'horaire continu a eu pour conséquence l'éclosion et le développement spontanés d'activités parascolaires dans le domaine sportif et culturel. Dans le système traditionnel (retour à la maison vers 17h30), il était impensable qu'un élève ait une occupation extra scolaire plus d'un soir par semaine.

L'horaire continu a permis à chacun de disposer de plus de temps et la plupart des enfants participent davantage aux cours et entraînements proposés.

Plusieurs nouvelles activités ont été mises sur pied et les anciennes ont bénéficié d'un regain d'intérêt. Essentiellement organisées dans les villages, elles ont donné une nouvelle vie aux communautés locales.

Actuellement, l'offre dans ce domaine est suffisante et permet une bonne prise en charge des élèves en dehors du temps d'école.

Les craintes émises au début concernant l'occupation des élèves l'après-midi se sont avérées infondées et l'organisation du temps libre ne pose pas de problèmes

particuliers. (2010 :11-12).

En 2009, les six communes de la vallée ont fusionné pour former la nouvelle commune d'Anniviers. La longue collaboration entre ces dernières et l'identité commune créée par le « vivre ensemble scolaire » explique sans doute pour partie l'acceptation de cette fusion par la population.

### **Chalais-Vercorin**

Constatant la baisse régulière des effectifs de l'école de Vercorin, la commune de Chalais a décidé de la redynamiser en proposant aux parents de Chalais de choisir, dès 2009, de scolariser leurs enfants selon l'horaire continu à Vercorin (matin : 8.05-11.25, repas de midi : 11.25-12.15, après-midi : 12.15-14.30) ou selon l'horaire traditionnel à Chalais. Une UAPE, ouverte tous les jours de semaine à l'exception du mercredi et des vacances scolaires, prend au besoin en charge les enfants à la sortie de l'école, en complément de celle de Chalais, ouverte tous les jours ainsi que pendant les vacances scolaires.

Cette option s'est avérée efficace puisqu'en moyenne 40 élèves de la plaine (Chalais et Réchy) fréquentent le site de Vercorin, doublant ainsi l'effectif regroupé dans quatre classes primaires à degré multiple. Le téléphérique reliant Chalais à Vercorin en 7 minutes, et dont les courses sont accompagnées pour les 1H à 4H, explique sans doute pour partie ce succès (Reichenbach 2011 : 50).

### **Conthey**

La commune de Conthey dispose de trois sites pour ses cycles 1 et 2 et applique l'horaire bloc : Erde sur le coteau ainsi que Châteauneuf et Plan-Conthey en plaine. En 1974, les écoliers des villages du Haut se sont regroupés à l'école d'Erde (1H à 8H).

En plaine, les degrés ont été regroupés il y a environ dix ans, selon la logique suivante :

- 1-2H à Châteauneuf et Plan-Conthey
- 3-4H à Plan-Conthey
- 5H à 8H à Châteauneuf.

Cette organisation a induit initialement certaines oppositions de la part des parents ; celles-ci sont aujourd'hui levées.

Le responsable des écoles de Conthey reconnaît que les mentalités sont différentes entre les enfants fréquentant le site d'Erde et ceux de plaine. Il note que des activités communes sont organisées durant l'année, comme par exemple la Journée du goût.

Relevons en outre que la commune a introduit en août 2020 un plan de mobilité entre les deux sites de plaine en mettant en place un chemin sécurisé traversant la route cantonale T9. Quatre fois par jour, 150 enfants parcourent ce chemin à pied (une heure de marche quotidienne au total) ou à vélo. Pour asseoir son action, la commune a décidé de ne plus distribuer de titres de transport public aux élèves.

### **Saint-Martin**

La commune de St-Martin a centralisé ses écoles en 2016-2017 dans le village de Saint-Martin, en fermant celle de Suen, tout en maintenant l'horaire scolaire usuel. Elle a construit pour ce faire un bâtiment plurifonctionnel qui rassemble école, crèche-nurserie/UAPE ainsi que des appartements destinés à des personnes âgées ainsi qu'à des jeunes couples/familles.

En complément, la commune a initié une démarche participative menée par Nicole Fumeaux de la HES SO Valais Wallis dans le cadre de sa thèse, visant à valoriser l'ancienne école de Suen et répondre aux besoins de la population. Le processus a abouti au développement d'un espace polyvalent de rencontre et de réunion qui accueille les séances d'associations, des projections de films et des ateliers créatifs, notamment.

### **Fully**

A Fully, le débat de la centralisation des écoles de village a à peine eu lieu il y a une trentaine d'années quand il s'est agi de rénover et d'agrandir l'école de Saxé, devenue trop petite. Le conseil communal a rapidement opté pour le maintien des trois écoles de village. Actuellement, les 700 élèves des cycles 1 et 2 (37 classes) sont accueillis dans les écoles primaires de Saxé, Branson et Charnot. De plus, 6 classes de 1-2H sont hébergées depuis 2016 dans le nouveau bâtiment du cycle d'orientation Fully-Saxon, sis à proximité de l'école de Charnot et de l'UAPE. Selon l'ancien directeur des écoles, Louis Carron, le mélange des âges ne pose pas de problème spécifique, les horaires des élèves étant différents (entrées, sorties, récréations), ce bien que l'annonce de cette affectation ait suscité initialement de vives réactions de la part de certains parents.

Fin 2020, dans le but d'accueillir les six classes 1H-2H hébergées dans le CO, le Conseil général de la commune a unanimement accepté le crédit visant à rénover et adapté l'ancienne école des filles qui n'était plus en usage, en complément de la subvention cantonale, moyennant l'agrandissement des salles de classe, la réduction de leur nombre (6 classes au lieu de 9) et la création d'une salle de rythmique et d'une cuisine. Cette rénovation a été acceptée et soutenue aux plans communal et cantonal pour plusieurs raisons : sa proximité immédiate à l'UAPE (trajets école-UAPE réduits), ses surfaces disponibles et son adaptabilité au plan architectural (yc. espaces extérieurs). Bref, une remarquable opportunité.

### **En résumé**

Plusieurs tendances impactant les communes de l'espace alpin et leurs écoles sont en marche (périurbanisation, pendularité, participation des femmes au marché du travail, monoparentalité). Compte tenu de leur dynamique globale, impossible de les contenir. Il importe dès lors d'anticiper leurs effets en imaginant une « école de demain » adaptée aux réalités et besoins futurs.

Ce faisant, les experts interrogés recommandent notamment de :

- garantir l'homogénéité des classes d'âges (construire le nouveau bâtiment sur un autre site et y installer le cycle d'orientation ?) ;
- miser sur l'intercommunalité (penser AGGLO, voire à des collaborations avec Sion ?) ;
- planifier sur le long terme en intégrant l'hypothèse d'un « trou générationnel » ;
- intégrer les enseignants dans les réflexions, pas uniquement les élèves et leurs parents ;
- articuler la réflexion avec celle de l'horaire continu en s'appuyant sur l'expérience d'autres communes.

Centraliser les écoles est une solution, qui ne se suffit peut-être pas à elle-même. Instaurer l'horaire continu en constitue une complémentaire. Reste encore à évaluer la plus-value de l'HC en rapport avec le système en place, à savoir l'horaire bloc avec les structures d'accueil à la journée. La principale différence tient au caractère obligatoire de l'HC. Sur un territoire comme celui de Savièse, la possibilité de laisser les parents choisir entre l'horaire bloc et l'horaire continu comme à Chalais, n'aurait, semble-t-il, pas réellement de sens. La voie intermédiaire d'horaire semi-continu tracée par

Nicolas Sierro dans son analyse de 2019 est intéressante. Pour que ce scenario garantisse au mieux une égalité de traitement, les enfants habitant en directe proximité du centre scolaire devraient également pouvoir être pris en charge selon l'HC, si leurs parents en font la demande. Cette réflexion mérite en tous les cas d'être approfondie, *a fortiori* articulée avec le projet d'un campus scolaire centralisé.

Dans l'équation, les autorités politiques constituent sans nul doute le paramètre déterminant. C'est de leur vision que dépendra la politique publique déployée. Dans le cadre de l'étude *Schule alpin*, Danièle Périsset et ses collègues ont rencontré de nombreux présidents de commune, qu'ils ont catégorisés en trois types :

- les conservateurs « qui s'opposent plus ou moins activement à toute évolution, à toute fusion notamment au niveau scolaire » ;
- les pragmatiques « qui sont déjà pris dans les rets du changement et ne le refusent pas ou plus » ;
- les visionnaires « qui savent qu'à moyen terme, ils n'auront plus le choix et qu'il leur faut préparer le terrain politiquement délicat de l'ouverture, c'est-à-dire celui de la réunion conjoncturelle des écoles, voire dans une étape ultérieure celui des fusions communales. » (2012 : 276).

Ils mettent en avant leur rôle essentiel pour l'évolution de l'école de demain :

Nous faisons donc l'hypothèse que les dispositions manifestées par les responsables politiques à l'innovation ou à la résistance auront des incidences, à terme, sur l'existence d'une école de qualité (pédagogique) dans les vallées alpines. Assurément, l'école contemporaine a des exigences qui sont peu compatibles avec une vision romantique (et mythique) de l'école. La qualité pédagogique, et non politique, de l'école et de la première scolarité offerte aux jeunes natifs de ces vallées ou aux jeunes familles qui pourraient y être attirées en raison de la qualité de vie qu'elles offrent, est aussi, même si ce n'est certes pas la seule, une condition incontournable pour retenir, voire attirer, les jeunes foyers dans les régions périphériques que sont les vallées alpines et en assurer la vitalité. (2012 : 279).

Si, en matière de planification scolaire, le pragmatisme et la vision doivent primer sur le romantisme, il s'agit ensuite de convaincre les habitants du bien-fondé du projet défini, sur la base de données factuelles qu'ont livrées les bureaux techniques mandatés et d'arguments qui devront faire mouche.

Afin d'étayer l'argumentaire communal, il importe de connaître celui des personnes concernées par le projet et de celles se disant d'embrée opposées. C'est toute l'ambition de la partie qui suit, laquelle compile les points de vue glanés lors d'entretiens approfondis.

### 3. POINTS DE VUE

Plusieurs entretiens ont été menés avec les principales parties prenantes, à savoir les enseignantes des écoles de villages, certains parents d'élèves et citoyens opposés à la fermeture desdites écoles ainsi que la Jeunesse de Savièze.

Dans le détail et dans l'ordre chronologique :

- deux entretiens avec les enseignantes des écoles d'Ormône et de Drône, celles de Granois n'ayant pas répondu à notre proposition ;
- un entretien avec Vincent Roten dans le double objectif de découvrir son activité entrepreneuriale (visite de l'atelier de production TYPIK et de la ferme) et de prendre connaissance de son point de vue de parent d'élèves ;
- un entretien avec le collectif de citoyens/parents d'élèves opposés au projet de centralisation ;
- un entretien avec la Jeunesse de Savièze et Loïc Wessels (animateur socioculturel).

#### Échos des opposants

##### Enseignantes d'Ormône

Les enseignantes rencontrées se sont dites toutes opposées à la fermeture de leur école. Les principaux arguments avancés sont :

- Proximité et taille humaine : toutes les enseignantes connaissent tous les enfants, tous les parents. La vie du village se crée dans la cour d'école, entre parents, entre enfants.
- À l'inverse, une école centralisée risque de disséminer les enfants, de les perdre dans la masse et dans l'anonymat, d'étioler le lien entre parents et enseignants.
- Les écoles de village sont une bulle pour les 1h-4H permettant de les garder entre eux, de faire l'école à l'extérieur (nature), ce qui serait impossible avec un modèle centralisé. Le chemin de l'école à pieds serait remplacé par le trajet en bus, au risque de mélanger petits et grands.

Si la centralisation devait avoir lieu, les enseignantes d'Ormône évoquent :

- La crainte de voir se construire un bâtiment qui réponde prioritairement aux visées architecturales plutôt qu'aux besoins des élèves et des enseignants. Le cas de Moréchon 2 est cité en mauvais exemple (ex. pas d'eau chaude dans les classes du cycle 1 alors qu'elle est nécessaire pour les activités créatives).
- Le risque que le nouveau bâtiment soit attribué au CO (ce qui constituerait une forme de double peine pour les enseignantes concernées), les locaux du CO actuel n'étant pas adaptés aux besoins du C1.
- L'importance de prévoir des aménagements adaptés au C1 (ex. des jardins à planter et des espaces de stockage plus importants) de bien séparer les petits des grands.
- Leur opposition à l'horaire continu tout en relevant l'importance de la pause midi pour les 5-15 ans. Certaines se sont dites toutefois ouvertes à imaginer un modèle à la carte (à l'image des parents de Chalais scolarisant leurs enfants à Vercorin afin de bénéficier le l'HC).
- L'idée de créer une maison de quartier dans une des (anciennes) écoles de village, étant précisé que les jeunes ne disposent que d'un baby-foot sous la cure et utilisent des carnotzets pour se rencontrer.

##### Enseignantes de Drône

Les enseignantes de Drône sont également vivement opposées à la fermeture de leur école. Exprimant peu ou prou les mêmes arguments que leurs collègues de Drône, elle évoquent de plus :

- Leur fort attachement à l'école de village (« Cette école, c'est presque ma maison »).
- L'importance de l'école de Drône en tant que centre d'activités de la vie du village, où sont organisées de nombreuses fêtes et du rôle moteur des enseignantes.
- Elles font usage du terme « usine » pour qualifier le site de Saint-Germain.
- L'école de village est un vecteur d'intégration pour les parents, *a fortiori* ceux non originaires de Savièse : « Une maman a dit : je suis devenue Drônoise le premier jour d'école de mon enfant ».
- Même les villes défendent leurs écoles de quartier.

### **Collectif de citoyens et parents d'élèves**

La position et les arguments mis en avant par le collectif de citoyens et parents d'élèves opposés à la fermeture des écoles de village peuvent se résumer comme suit :

- Les écoles de village constituent un « cocon » pour les petits du cycle 1.
- Elles participent de l'identité et du patrimoine villageois.
- La proximité et la taille humaine favorisent le développement de l'enfant, respectent son rythme et les sécurisent. Au contraire, une école centralisée risque de mêler les 1-4H dans la masse.
- Les parents y font connaissance dans le préau. Les parents s'adaptent au rythme de l'école (à l'inverse de la crèche qui s'adapte à celui des parents).
- Le système actuel et le plan de mobilité actuels sont satisfaisants. Pourquoi en changer ?
- Le fait que certains élèves doivent se rendre dans une autre école n'est pas un problème.
- La nécessité de rénover concernera également toute autre activité qui y prendra place dans les écoles de village (ex. crèche).
- Le cas de Fully qui a rénové et agrandi ses classes et pu bénéficier de la subvention cantonale est évoqué comme référence

Relevons que la prise de position écrite du collectif nous a été adressée suite à la séance.

Les membres du collectif ont fait mention d'autres éléments :

- Importance des places de jeu dans les villages.
- Importance de prévoir des aménagements adaptés au C1 en cas de nouveau bâtiment.
- Idée de créer des UAPE proches des écoles de village.
- Manque de communication sur le projet.
- Valorisation de la démarche Savièse 2030.

### **Échos de la Jeunesse de Savièse**

L'entretien du 30 mars 2021 avec la Jeunesse de Savièse (JS) en présence du nouvel animateur socioculturel de la commune a permis de débuter la collecte des besoins en vue de réfléchir aux moyens de vitaliser les écoles de village.

Les principales informations qui ressortent de cet échange approfondi sont les suivantes :

- La Jeunesse a été fondée dans le but de fédérer la jeunesse de Savièse, non pas d'animer le village comme d'autres jeunesse locales, le tissu associatif saviésan étant suffisamment vivace.
- Son public cible est les 16-30 ans. Les coprésidents relèvent le manque d'une offre d'animation pour les 15-18 ans.
- Env. 80 membres paient une cotisation annuelle de CHF 50.- qui leur permet notamment de participer aux événements de la JS (ex. bal annuel) et de disposer d'une carte permettant d'obtenir des rabais auprès de certains commerces locaux partenaires.
- Son besoin prioritaire est de créer plus de liens et de communication avec la commune.

- Pas de besoin spécifique de salle, ni de maison de quartier. Les jeunes disposent d'un espace dans le bâtiment paroissial.
- L'essor de l'association a été freiné par la pandémie. La Jeunesse recherche des moyens pour maintenir le lien avec ses membres puisqu'il est impossible d'organiser les événements usuels (bal, *Trail* des châteaux).

De son côté, l'animateur socioculturel a indiqué qu'il peut agir en tant que courroie de transmission (cf. commission-s communale-s) et qu'il songe à mettre en place un moyen d'animation mobile.

#### 4. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

A l'aune des informations et positions récoltées, il apparaît que le sujet d'une école de demain centralisée est sensible. Le risque existe qu'une partie de la population « se braque » contre l'action du conseil communal et se mobilise contre le projet et le vote de son budget (y compris d'étude). Il faut reconnaître que certaines personnes opposées au projet sont aussi celles qui « font Savièse ».

Ce faisant, deux options nous semblent envisageables : faire un pas de côté en approfondissant les alternatives et/ou aménagements possibles ou maintenir le cap vers le regroupement.

##### Faire un pas de côté

Faire un pas de côté signifie s'arrêter et analyser comment les écoles de village de Chandolin, Drône, Granois et Ormône, ou certaines d'entre elles, pourraient être maintenues dans leur fonction. Trois variantes sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Variante	Axe clef	Déclinaison	Remarques
<b>Statu quo</b>	Les élèves restent dans les écoles	C1 Rénovation/extension des écoles de village	Préciser : Faisabilité technique Estimation du coût
<b>Maintien partiel</b>	Les 1H-2H restent dans les écoles de village	Adaptation des locaux (mise aux normes)	Préciser : Faisabilité technique Estimation du coût
<b>Maintien partiel à la carte</b>	C1 à la carte	Les parents peuvent donner leur faveur au lieu de scolarisation de leur enfant C1 Adaptation des locaux (mise aux normes)	Si le nombre d'élèves inscrits dans les écoles de village dépasse les capacités, il est procédé à un tirage au sort.  A voir si articulable avec hypothèse d'horaire continu à la carte (ex. écoles de village = standard et St-Germain = HC)

Bien que cette option et ses variantes ne constituent pas le scenario prédominant, nous recommandons de disposer d'éléments chiffrés sur ce que coûterait la rénovation des écoles, afin de les comparer dans l'argumentaire au coût de construction du nouveau bâtiment.

##### Maintenir le cap

Sur la même base des informations, avis et données collectés, penser l'école de demain sur un campus unique ne semble pas la « moins bonne idée ». En effet, un site unique garantirait plus significativement l'égalité de traitement et des chances entre élèves et contribuerait à former dès la 1H une identité et une appartenance saviésanne commune (avec ses potentiels impacts économiques).

Maintenir le cap vers une école de demain centralisée constitue toutefois une orientation exigeante, dont le projet doit être soigné et ficelé, de part en part, non seulement pour convaincre celles et ceux qui en voteront les budgets d'étude et de construction, mais également pour réellement incarner l'ambition de concevoir une école de demain.

Cela étant, nous suggérons un plan en trois étapes (bétonner, communiquer, concevoir), selon la planification temporelle suivante :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
COMMUNIQUER sur le projet	Communiqué écrit	Assemblée primaire (crédit d'étude)	Assemblée primaire (crédit d'engagement)			
CONCEVOIR la vision "Ecoles de demain"		Ateliers participatifs	Ateliers participatifs			
COCREER le nouveau CAMPUS		Voter crédits d'étude (concours de projets archi)	Elaborer projet (en consultant les enseignants)			
BÂTIR la nouvelle aile			Voter crédit d'engagement	Construire	Construire	Construire
INAUGURER						Ouvrir
VITALISER les 4 (écoles de) village				Appel à projets, budget participatif, ateliers citoyens	Appel à projets, budget participatif, ateliers citoyens	Nouvelles activités

Graphique Gantt suggéré (en avril 2021)

## Bétonner

Pour être au plus près des besoins des familles et maximiser son attrait, la commune de Savièse doit penser son « école de demain » de manière globale, en articulant les aspects techniques (évolution démographique, aménagement du territoire, mobilité) avec les dimensions plus conceptuelles du projet, notamment en :

- pensant « paysage éducatif » et non « école limitée à son bâti » ;
- développant des « chemins de l'école » sécurisés et attrayants ;
- évaluant l'opportunité de proposer à terme l'horaire continu, éventuellement à la carte ;
- pensant l'architecture et l'aménagement du futur bâtiment dans le but de limiter les inégalités entre filles et garçons, car l'égalité se joue déjà dans le préau.

De plus, afin d'anticiper les éventuelles oppositions, il pourrait être pertinent :

- « d'étoffer » le plan de mobilité douce entre villages ;
- de segmenter par cycles les flux de transport en bus ;
- de garantir une entre-connaissance dans la « masse » en organisant les classes en fonction des lieux de domicile ;
- d'organiser les espaces Moréchon pour « sécuriser » les 1-4H ;
- de valoriser au moins une école de village pour des activités scolaires ou dédiées à l'enfance et la famille, à l'image de la « Maison de la créativité » à Genève ;
- de valoriser une ou plusieurs écoles de village pour l'accueil extrafamilial.

## **Communiquer**

Il semble tout aussi important de ne pas tarder à communiquer sur le projet, en élaborant une communication qui résume ce que le conseil communal a entrepris, le contexte et les enjeux clefs (ex. normes exigées par le canton, évaluations financières) ainsi que le travail déjà effectué et les principaux résultats (scientifiques) présentés par les mandataires (phase 1). Soit, poser noir sur blanc le factuel.

Dans le détail :

- rappeler le contexte, l'historique du projet ;
- indiquer clairement où en est le conseil communal et pourquoi il opte pour cette orientation ;
- résumer les principaux résultats des études mandatées ;
- présenter les raisons de la difficulté de rénover les écoles de village et le coût estimé desdites rénovations des écoles de village, en le comparant à celui de la construction d'un nouveau bâtiment ;
- exprimer la vision « école de demain » ;
- évoquer au besoin le cas d'autres communes ;
- annoncer les prochaines étapes.

## **Concevoir**

Avant même que le budget du projet ne soit soumis à l'approbation de l'assemblée primaire, il s'agirait de concevoir, à comprendre dans son sens premier, à savoir « prendre avec » :

- les habitants souhaitant alimenter autant la vision de l'école de demain centralisée ;
- les habitants disposés à réfléchir et initier de nouvelles activités dans les écoles de village, qui seraient motrices du vivre ensemble ;
- les enseignants pour « designer » le projet de bâtiment et ses futurs aménagements (végétalisation ?).

Pour ce faire, il sera nécessaire d'initier une démarche participative, à l'image de celle effectuée dans le cadre de Savièse 2030.

Avant de conclure, mentionnons quelques idées additionnelles qu'il s'agira au besoin d'approfondir en temps voulu :

- Relier l'école aux villages par le biais d'« in-plorations » avec des acteurs des villages (ex. visite de la ferme de V. Roten).
- Intégrer la nature dans et autour de l'école (jardins potagers).
- Proposer l'outil de « budget participatif » pour encourager l'émergence d'activités hébergées dans les écoles de village.
- Imaginer les anciennes écoles de village comme des « lieux ressources » pour les enfants sur leur chemin de l'école (en imaginant par exemple une « maison de la créativité »).

Des liens vers des sources électroniques relatives à des exemples, projets ou outils qui nous semblent pertinents et inspirants sont mentionnés en fin de rapport.

## 5. CONCLUSION

Nous sommes tentée de conclure dans la veine du propos introductif de Nicolas Sierro consacré à l'horaire continu : la nécessité de penser l'école saviésanne de demain, bien que sensible, constitue une remarquable opportunité ! Qu'il s'agit de saisir. Il semble que le conseil communal de Savièse et son président partagent cette conception en ayant mandaté des bureaux externes afin d'en approfondir les enjeux fondamentaux et d'appuyer leurs décisions.

Nous espérons que les informations compilées dans le présent rapport et les orientations suggérées seront utiles pour matérialiser cette opportunité et définir les stratégies à moyen et long termes.

Nous nous tenons à disposition pour discuter, voire détailler, les éléments présentés ci-dessus et poursuivre le travail, notamment dans la préparation d'une communication à destination de la population saviésanne et la poursuite des réflexions/concertations sur le devenir des écoles de village.

Merci à toutes les personnes-ressources sollicitées durant l'étude, en particulier :

- Les experts consultés.
- Le président de commune et les conseillers municipaux de Savièse en charge du dossier.
- Le directeur des écoles de Savièse.
- Les référents des communes de Conthey, St-Martin et Fully contactés.

Merci également aux personnes interviewées :

- Les enseignantes des écoles d'Ormône et de Drône.
- Le collectif de parents et citoyens.
- Les coprésidents de la Jeunesse de Savièse.
- L'animateur socioculturel de la commune.

Sion, le 25 octobre 2021

*Version complétée le 01.12.2021*

## 6. REFERENCES DOCUMENTAIRES

### Sources citées dans le rapport d'étude

Berreau Gilles (2020) : L'école des filles de Fully va reprendre vie. Le Nouvelliste 16.12.2020.

Camponovo Sara, Moody Zoe (2021) : Le chemin de l'école: un tiers-lieu vecteur d'apprentissages pour les enfants? Revue Suisse des Sciences de l'éducation 43 (2) 2021, 311-324.

Constantin-Zufferey Geneviève et Salamin Francis (2010) : Dossier de présentation de l'horaire continu au centre scolaire d'Anniviers.

Fournier Fabrice (2010) : La mésaventure de l'école à horaire continu à Nendaz - Évolution de l'école et de la société nendette de 1960 à aujourd'hui. HEPVS. Saint-Maurice.

Michelet Jacques (2012) : Comment les transformations socio-économiques affectent les conditions-cadres de l'école dans les Alpes aujourd'hui. Revue suisse des sciences de l'éducation, 34 (2) 2012, 233-259 ISSN 1424-3946, Academic Press Fribourg

Müller Reinhard, Keller Aloïs, Kerle Ursina, Raggli Andrea, Steiner Edmund (dir.) (2011) : Schule im alpinen Raum. Studienverlag. Innsbruck.

Périsset Danièle, Steiner Edmund et Ruppen Paul (2012) : « Gouverner, c'est prévoir»: les dilemmes des responsables politiques régionaux et locaux à propos de l'évolution des régions alpines et de leurs écoles. Revue suisse des sciences de l'éducation, 34 (2) 2012, 261-283.

Périsset Danièle (2012) : « Organisation d'une journée scolaire dans une ville valaisanne. Etude ». Rapport interne non publié. St-Maurice, HEP-VS.

Reichenbach Romy (2011) : Projet à horaire continu de Vercorin -« Accompagner les écoles des zones rurales des Alpes lors des transformations contemporaines ». HEPVS. Saint-Maurice.

Sierro Nicolas (2019) : Écoles : Horaires continus. Municipalité de Savièse.

### Sources d'approfondissement

Ci-dessous une liste de références documentaires permettant d'approfondir certaines thématiques abordées dans le rapport.

#### École du futur

- <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/rentree-scolaire-2020-2021/quatrieme-partie-la-rentree-des-hautes-ecoles/vers-lecole-du-futur/>
- [https://orfee.hepl.ch/bitstream/handle/20.500.12162/3387/Enjeux%20pédagogiques%20\(2019\).pdf?sequence=2#page=8](https://orfee.hepl.ch/bitstream/handle/20.500.12162/3387/Enjeux%20pédagogiques%20(2019).pdf?sequence=2#page=8)
- <http://www.archiscola.fr/index.php/ed2016/>

**Égalité entre les filles et les garçons à l'école**

- <https://www.rts.ch/info/regions/vaud/12545089-yverdonlesbains-reamenage-les-preaux-de-ses-ecoles-pour-gommer-le-genre.html>
- <https://www.letemps.ch/societe/ville-cet-espace-genre-linclusion-devient-un-veritable-enjeu-planification-urbaine>
- <https://www.demainlaville.com/demain-a-quoi-ressembleront-nos-ecoles/>

**Vitalisation des écoles de village**

- <https://maisondelacreativite.ch>
- <http://www.sustainable-everyday-project.net/ville-collaborative/fr/2020/08/25/la-co-construction-dune-vision-pour-le-territoire-une-demarche-inclusive-pour-mieux-vivre-ensemble/>
- [https://ecoquartier.ch/wp-content/uploads/2020/09/Reinventons-le-bien-vivre-ensemble\\_WEB\\_planches.pdf](https://ecoquartier.ch/wp-content/uploads/2020/09/Reinventons-le-bien-vivre-ensemble_WEB_planches.pdf)
- <https://www.lausanne.ch/budget-participatif/>
- <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00861132/document>
- <https://www.cernex.fr/telechargement/publications-de-la-mairie/les-autres-publications/560-etude-sociologique/file>